Le réseau de l'intelligence électrique

GT SSY fréquence

15 octobre 2015

Proposition d’ordre du jour

1. **Règles SI SSY associées à la proposition de règles SSYv3 (tous)**

2. **Questions d’orientation SI relatives à une contractualisation par appel d’offres (tous)**

3. **REX sécurisation financière (tous)**

4. **Poursuite de l’étude de l’appel d’offre commun de RP des GRT AT, CH, DE, NL (tous)**

5. **Poursuite du design d’un appel d’offre national de RP (tous)**

Le réseau de l’intelligence électrique

1

Règles SI SSY associées à la proposition de règles SSYv3

Synthèse des évolutions proposées dans les règles SI

Obligations	Programmation	NER	Facturation	Interface GRD
• Suppression rubrique fourniture croisée?	• Au 1er octobre 2016 • Modifications pour la programmation J-1 et les redéclarations • Fichier quadruplet pour les EDR dissymétriques et pour toutes les EDR soutirage	• Au 1er octobre 2016 • Ajout de 4 nouveaux business type RPh, RPb, RSh, RSb	• Au 1er octobre 2016 • Modification de tous les fichiers back-office • Clefs de répartition au pas 5min? • Delta i pas 15min?	• Fichier EDR - sites

Le réseau de l'intelligence électrique

2

Questions d’orientation SI relatives à une contractualisation par appel d’offres

Question

De manière à étudier un scénario approprié d'implémentation, RTE souhaite connaître les préférences des acteurs de marché concernant les modalités de dépôt des offres pour la contractualisation par appel d'offres. Dans le cas où le recours à une plateforme existante de type www.regelleistung.net ne pourrait être retenu, préfèreriez vous déposer vos offres via une IHM, ou par envoi sécurisé de fichier ?

➔ Tour de table

Le réseau de l'intelligence électrique

3

REX sécurisation financière

REX RTE

- Tous les acteurs disposant de capacités certifiées ont déposé une GB
- Une seule atteinte d'une limite depuis le lancement (sous dimensionnement de la GB, corrigé dans la foulée par l'acteur)
- Pas de dysfonctionnement SI constaté
- Pas de problème de suivi contractuel avec les GB côté RTE
- RTE est satisfait des modalités mises en œuvre
- RTE est satisfait du niveau de sécurisation financière obtenu

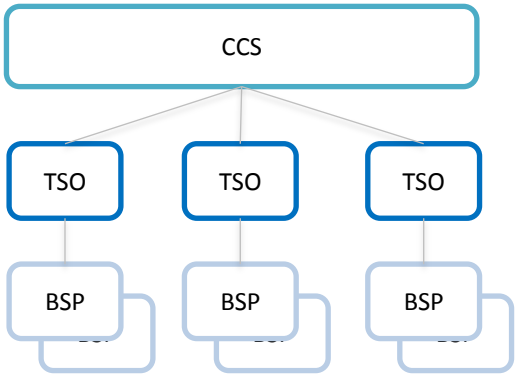
4

Poursuite de l’étude de l’appel d’offre commun de RP des GRT AT, CH, DE, NL

AO commun réserve primaire AT-CH-DE-NL
(slide déjà présenté lors des GT précédents)

Modèle TSO-TSO

- Soumission des offres des BSP à leur connecting TSO
- Transmission par chaque TSO des offres et de son besoin à un algorithme central
- Besoin global = somme des besoins de chaque TSOs
- Sélection des offres par un algorithme centralisé



Un unique produit de réserve primaire

- Produit symétrique
- Produit base hebdomadaire (lundi > dimanche) : 168h
- Minimum 1MW, résolution1MW
- Produit divisible
- Rémunération au prix de l'offre

Processus

- Enchère se déroulant le mardi de la semaine S-1

Algorithme

- Minimisation du coût global de constitution
- Sous respect des contraintes d'import/export par GRT

Les 7 GRT de AT-CH-DE-NL ont accepté d'étudier la participation de RTE.

Elia (BE) et Energinet (DK) ont aussi manifesté leur intérêt.

Liens

Site des GRT allemands

Balancing pilot project #2 ENTSO-E

Le réseau de l'intelligence électrique

Feedback réunion GRT du 12/10/2015

- Concernant les différences de règles de marché entre la France et les autres pays, seul le fait de rémunérer l'énergie de réglage primaire en France génère une inquiétude en première approche.

- La mise en place d'échanges transfrontaliers de réserve entre acteurs génère plutôt une opposition en première approche.

- Le passage à un appel d'offres quotidien semble être une cible partagée par tous à terme. Cela pourrait être étudié, mais le sujet relève plutôt de la responsabilité du régulateur allemand et selon un calendrier vraisemblablement plus lointain que janvier 2017.

- Les autres GRT s'inquiètent de l'utilisation potentielle d'offres indivisibles en France (les offres indivisibles suisses générant actuellement des risques de découpling entre régions)

5

Poursuite du design d’un appel d’offre national de RP

Poursuite de l'étude

Description du scénario préférentiel retenu lors du précédent GT

- AO journalier se déroulant en J-1 avant le spot : GCT à 10h30
- Une période de traitement de 30min avant publication des résultats semble plus appropriée, vu de RTE
- 6 produits indépendants d'une durée de 4h chacun (pas de liens temporels entre les blocs de 4h)
- Rémunération au prix de l'offre

Autres scénarios

- AO journalier J-1 avec une GCT à 13h15, avec des produits horaires sans liens temporels
- AO hebdomadaire, avec des produits unitaires et des possibilités de liens temporels

Questions restant à traiter

- Autorise-t-on les produits indivisibles ?
  Si oui, des offres peuvent être paradoxalement rejetées : non sélectionnées alors qu'inférieures au prix marginal ➔ la minimisation des coûts de constitution à l'instant t induit une perte de représentativité du prix marginal utile pour guider l'investissement
- Autorise-t-on les produits dissymétriques ? Est-ce le bon moyen pour stimuler la participation dissymétrique ?
- En cas de réponse positive à au moins l'une des deux questions précédentes, un algorithme de minimisation des coûts est nécessaire. Sinon une sélection par prix d'offre croissant est suffisante

Le réseau de l'intelligence électrique